

Avec Aide et Action,

AGISSEZ EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION DANS LE MONDE



Boutiques
& commerces

Solidaires



 Aide et Action

L'Education change le monde

Pour le développement, l'éducation !

Selon l'UNESCO, **près de 80 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire n'y avaient pas du tout accès en 2007**. De plus, même scolarisés, les enfants ne tirent souvent que peu de bénéfices de cette éducation et sortent de l'école sans avoir acquis les savoirs les plus indispensables.

Comment ces futurs adultes pourront-ils faire entendre leur voix et jouer leur rôle dans la construction de leur propre avenir ?

Association de développement, **Aide et Action** a choisi d'œuvrer prioritairement pour l'éducation. Notre démarche est fondée sur une évidence : **l'éducation change le monde** ; elle est à la source de tous les développements, économique, social, humain.



© Aide et Action

L'éducation, un impact certain sur le monde de demain

Ainsi, dans le domaine de la santé, le niveau d'éducation des mères a une influence directe sur les taux de maladie et de mortalité infantiles. Ce simple exemple est révélateur : éduquer aujourd'hui est le meilleur rempart contre les fléaux de demain.

C'est pourquoi **Aide et Action**, depuis son origine, a choisi de concentrer ses actions et son expérience sur ce domaine prioritaire. Favoriser l'accès à l'éducation, améliorer sa qualité : voici les dés que se donne l'association dans les 120 projets qu'elle soutient en Afrique, dans les Caraïbes, en Asie et en Europe.

Evaluation et Suivi, bien au-delà de la transparence financière



L'Éducation change le monde

Aide et Action attache depuis ses origines une importance particulière au contrôle. Ses comptes sont audités non seulement à Paris (Ernst & Young) mais également dans ses programmes (KPMG en Inde, Ernst & Young en Afrique, en Asie du Sud Est et dans les Caraïbes). Elle fut ainsi la première association à recevoir le Prix Cristal de la transparence financière en 1990,

Boutiques & commerces solidaires

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, **Aide et Action** propose aux commerçants de s'engager à ses côtés. Etre socialement responsable, s'investir dans une action solidaire est possible, quelle que soit la taille de son entreprise !

Si vous êtes un commerce de proximité (boulangerie, pharmacie...), vous aussi pouvez agir en faveur d'un monde plus juste.

Devenez « Boutiques & commerces solidaires »



© Aide et Action

En devenant « Boutiques & commerces solidaires », vous soutenez les actions d'Aide et Action en faveur de l'éducation.

Vous suivrez la mise en place d'un projet de l'association en particulier, dans un de nos pays d'intervention. **Vous recevez, 3 fois par an, des nouvelles de l'avancée du projet.** Vous pourrez correspondre avec les responsables du projet aussi souvent que vous le souhaitez.

Par un versement mensuel, d'un montant que vous définissez, vous soutenez les projets d'**Aide et Action** en faveur de l'éducation. **Vous pouvez déduire 60 % du montant de votre don de l'impôt sur les sociétés.** Ainsi, un versement mensuel de 50 € ne vous revient, en fait, qu'à 20 €.

Communiquez sur votre engagement

- Un autocollant qui vous permettra de valoriser votre engagement solidaire auprès de vos clients et vos fournisseurs.
- Vous pourrez afficher, dans votre commerce, les informations que vous recevrez sur le projet soutenu et tenir régulièrement informés vos clients de votre engagement solidaire.
- **Aide et Action** communique, sur son site Internet, sur le principe de « Boutiques & commerces solidaires », et ainsi valorise tous les commerçants qui s'investissent à nos côtés.



et reste la seule à l'avoir reçu par deux fois (1995). L'association est également membre du Comité de la Charte de Déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. Cette transparence financière, indispensable, se double pour **Aide et Action** d'une volonté constante d'améliorer ses méthodes de travail et d'évaluer la pertinence et l'impact de ses actions. C'est pourquoi le suivi et l'évaluation sont intégrés dès le lancement d'un projet par la détermination d'indicateurs pour leur suivi. Une équipe dédiée est en charge de la formation et de l'animation de nos équipes opérationnelles sur ces aspects. **Aide et Action** s'est également dotée d'une cellule d'audit interne, qui en permanence évalue et optimise nos procédures de travail et de suivi.

Experte en Education depuis 1981



Carte des pays d'implantation 2009

Agréée par le Ministère de l'Education Nationale /

Des actions menées dans plus de 25 000 écoles et plus de 5 millions d'enfants touchés /

989 salariés dont 47 en Europe / 63 000 marraines, parrains et donateurs réguliers /

120 projets dans 20 pays / près de 700 bénévoles en France organisés en 72 équipes locales /

Budget : 27 millions d'euros / Reconnue d'utilité publique

AGRÉÉE PAR



COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

adresse : Aide et Action, 53 boulevard de Charonne - 75545 Paris cedex 11
tél : 01 55 25 70 00 / fax : 01 55 25 70 29 / courriel : info@aide-et-action.org

www.aide-et-action.org

